

**MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE
RENTREE 2025**

ANNEXE n°1 - PAP

**SITUATIONS TRAITÉES HORS BAREME - AVEC UN CODE PRIORITAIRE
POSTES A PROFIL**

**Tableaux des postes nécessitant l'avis d'une commission départementale
(entretien)**

ENSEIGNANTS CONCERNES :

- Les enseignants déjà titulaires d'un poste à profil, souhaitant conserver ce type de poste mais désirant l'exercer dans un autre lieu.
- Les enseignants souhaitant obtenir un poste à profil lors du mouvement départemental 2025.
- Les enseignants titulaires d'un poste à profil souhaitant changer de type de poste à profil.

LISTE DES POSTES A PROFIL:

Les candidatures seront examinées par une commission et feront l'objet d'un **entretien (en présentiel ou en distanciel)** ; consulter les modalités dans la liste des postes ci-après.

Les candidats devront transmettre – par mail - :

- la fiche de candidature
- une lettre de motivation
- un Curriculum Vitae

à :

- l'IEN responsable de la commission départementale
- l'IEN de la circonscription de l'affectation actuelle,
- au bureau de la gestion collective (dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr)

Pour les postes **surlignés**, consulter la mise à jour, semaine 11.

Postes de conseillers pédagogiques

Code poste	Types de postes	Conditions de diplômes ou de titres	Modalité de sélection	Transmission de la candidature, par courriel, pour le 12 mars 2025, à :
1E	- Conseillers Pédagogiques Départementaux > Arts visuels > Education musicale > EPS > Langues Vivantes Etrangères > Techno. Et ressources éducatives > Mathématiques > Français > Maternelle - Conseillers Pédagogiques Départementaux auprès de l'IEN-ADASEN	CAFIPEMF option: > AP > EM > EPS > LVE > Maternelle CAFIPEMF	Entretien (02/04/25)	DSDEN de Meurthe-et-Moselle Service 1er degré – Bureau de la Gestion Collective dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr
2E	Conseillers Pédagogiques auprès d'un IEN	CAFIPEMF*	Entretien (02/04/25)	
2E	Conseillers Pédagogiques auprès d'un IEN (spécialisation EPS)	CAFIPEMF* (option EPS)	Entretien (26/03/25)	
2E	Conseillers Pédagogiques auprès de l'IEN en charge de l'ASH	CAPPEI* et CAFIPEMF*	Entretien (19/03/25)	Circonscription de NANCY III-ASH ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr
3E	Conseiller technique en charge du numérique rattaché administrativement sur un poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN adjoint	CAFIPEMF Technologies et Ressources Educatives.	Entretien (02/04/25)	Monsieur l'I.E.N.A. ce.ia54-iena@ac-nancy-metz.fr

Postes en REP+ et REP

Dates prévisionnelles des entretiens: 31 mars (16h30-18h30) – 01 avril (16h30-18h30) – 02 avril (14h-18h00)

Code poste	Types de postes	Conditions de diplômes ou de titres	Modalité de sélection	Transmission de la candidature, par courriel, pour le 12 mars 2025, à :
27E	Coordonnateurs de REP+	-	Entretien (31 mars 16h30-18h30 ou 1 ^{er} avril 16h30-18h30 ou 2 avril 14h00-18h00)	Circonscription de NANCY II ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr
28E	Coordonnateurs de REP	-		

Autres postes

Code poste	Types de postes	Conditions de diplômes ou de titres	Modalité de sélection	Transmission de la candidature, par courriel, pour le 12 mars 2025, à :
33E	Enseignants Référents aux Usages du Numérique	CAFIPEMF	Entretien (02/04/25)	Circonscription de NEUVES-MAISONS ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr
38E	Coordonnateur ruralité	-	Entretien	Circonscription de LUNEVILLE ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr
39E	Référent Directeur	Etre directeur en poste	Entretien	Circonscription de LONGWY 2 ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr

**DESCRIPTION DES POSTES A PROFIL – GERES HORS BAREME - NECESSITANT
L'AVIS D'UNE COMMISSION DEPARTEMENTALE**

1) POSTES DE CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DEPARTEMENTAUX

- EN ARTS VISUELS (LIBELLE : C.P. AR. PL.)
- EN EDUCATION MUSICALE (LIBELLE : C.P. ED. MU.)
- EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- EN LANGUES VIVANTES ETRANGERES (LIBELLE CP LV)
- EN TECHNOLOGIE ET RESSOURCES EDUCATIVES (LIBELLE : C.P.TECHN.)
- EN MATHEMATIQUES
- EN FRANCAIS

Les conditions requises pour pouvoir être nommé(e) à titre définitif sur ces postes sont les suivantes :

- être titulaire du C.A.F.I.P.E.M.F., avec si besoin l'option correspondante (Éducation Musicale, Arts Plastiques, EPS, Langues Vivantes Etrangères).
- passer un entretien auprès d'une commission spécialisée.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Adjoint ce.iena54@ac-nancy-metz.fr
Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la D.S.D.E.N de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025** avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Spécialités et implantation des postes	Nombre de postes
0549999A	Arts Visuels (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	2
0549999A	Education Musicale (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	EPS (DSDEN de Meurthe-et-Moselle – NANCY)	1
0549999A	Langues Vivantes Etrangères (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	2
0549999A	Technologie et Ressources éducatives (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	Mathématiques (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	Français (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1

*** POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL MISSION MATERNELLE**

Affectation : auprès de l'IEN Pré-élémentaire du 54 (DSDEN 54)

Secteur intervention : département

Quotité de travail : 100%

Missions de suivi de la mise en œuvre de la politique départementale pour l'école maternelle

- Contribution au déploiement du Plan Maternelle

- Participation à la réflexion conduite aux niveaux départemental et local pour déployer ce plan.
- Accompagnement des équipes de circonscription et des maîtres formateurs dans leur réflexion concernant la mise en œuvre de modules de formation et la production d'outils pédagogiques visant à renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des enseignants des classes maternelles.
- Concourir à l'élaboration de modalités de travail et de formation pluri-catégorielle avec les partenaires, levier de scolarisation de tous les enfants dès l'âge de 3 ans.
- Suivre les actions visant la cohérence et la continuité des enseignements et des apprentissages de l'école maternelle au CP.

- Impulsion, accompagnement et suivi d'actions innovantes en prenant appui sur le réseau des 4 écoles maternelles d'application.

- Veille pédagogique et contribution à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales (Site 54, Lettre départementale de l'école maternelle, Usages des outils numériques).

- Suivi des dispositifs relevant de la *Scolarisation des enfants de moins de 3 ans*.

Compétences, qualités et expériences requises

- Etre titulaire du CAFIPEMF spécialisé maternelle, ou à défaut d'un CAFIPEMF généraliste, et avoir une expérience dans les domaines de la formation, de l'animation, de la conduite de projet et du travail en équipe de circonscription.

- Avoir une expérience d'enseignement en maternelle qui a permis de développer des connaissances précises et actualisées :

- sur les enjeux du cycle 1 d'un point de vue didactique et pédagogique ;
- sur les problématiques relatives à l'enfant de deux à six ans (développement, langage, construction du nombre, éducation physique) ;
- sur les leviers de la coéducation.

- Avoir des qualités d'organisation, d'anticipation, d'analyse et d'écoute pour travailler en équipe.

- Avoir des compétences dans le domaine numérique : maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur), formation à distance (M@gistère), multimédia (traitement du son et de l'image ; ENT).

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec l'I.E.N. maternelle.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la D.S.D.E.N de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025** avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
0549999A	Maternelle (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1

* POSTES DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL auprès de l'IEN-ADASEN

Affectation : auprès de l'IEN-ADASEN du 54 (DSDEN 54)

Secteur intervention : département / académie

Quotité de travail : 100%

Poste n°1 :

Missions principales

- Contribuer à la coordination entre la DSDEN (en lien étroit avec ses services) et l'INSPE dans le cadre de la formation initiale des professeurs des écoles stagiaires et de l'accueil en stage des étudiants M1 et M2.
- Organiser la tenue des épreuves et la formation des candidats CAFIPEMF
- Participer activement à l'élaboration, à l'organisation, à la structuration, au suivi et à l'évaluation des actions de formation départementale dans le cadre du volet départemental (PDFC) du plan formation académique.
- Contribuer au programme de formation des formateurs (CPC-CPD-ERUN-EMF-DEA) mis en place dans le département et à son évaluation.
- Assurer une veille pédagogique et contribuer à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales.
- Participer à diverses commissions, groupes de travail et comités de pilotage (y compris au plan académique), à des conseils d'inspecteurs, à des jurys d'examens et de concours, etc.
- Participer au recrutement des contractuels et organiser leur formation.

Compétences, qualités et expériences requises

- Être titulaire du CAFIPEMF
- Avoir une expérience dans les domaines de la formation, de l'animation, de la conduite de projet et du travail en équipe de circonscription.
- Être en mesure d'articuler savoirs théoriques et pratique professionnelle.
- Savoir analyser les démarches d'enseignement.
- Avoir des qualités d'organisation, d'anticipation, d'analyse et d'écoute pour travailler en équipe dans le cadre institutionnel.
- Savoir élaborer et construire des projets à l'échelle du département, notamment partenariaux
- Faire preuve d'une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de confidentialité, un sens du contact et des responsabilités.
- Avoir des compétences dans le domaine numérique : maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur), formation à distance (M@gistère)

Poste n°2

Missions principales

- Apporter à l'IEN-ADASEN une aide technique dans le suivi et la mise en œuvre des politiques ministérielles (traitement d'enquêtes, recueil de données...), pour l'exploitation, le traitement des enquêtes dans le champ des pratiques de terrain et en lien étroit avec les services de la Direction Départementales.
- Travailler en étroite collaboration avec le référent départemental, les IEN, les équipes de circonscription et les écoles dans le cadre du renforcement du volet prévention du Plan interministériel de lutte contre le harcèlement (programme PHARE).
- Accompagner les équipes de circonscription dans leur réflexion concernant la gestion des élèves au comportement perturbateur.
- Accompagner la mise en œuvre de l'évaluation des écoles dans le département afin de permettre une complémentarité entre la démarche d'auto-évaluation et d'évaluation externe.
- Aider à la conception de projets, à leur régulation, selon le programme de travail construit par l'IEN-ADASEN, contribuer à l'analyse des résultats en lien avec le déploiement de CNR-NEFLE.
- Participer activement à la mise en place du plan « choc des savoirs » en étroite collaboration avec les CPD mathématiques, français et maternelle.
- Participer à diverses commissions, groupes de travail et comité de pilotage (y compris au plan académique), à des jurys d'examens et de concours, etc.

Compétences, qualités et expériences requises

- Être titulaire du CAPFIPEMF
- Avoir une expérience dans les domaines de la formation, de l'animation, de la conduite de projet et du travail en équipe de circonscription.
- Avoir des qualités d'organisation, d'anticipation, d'analyse et d'écoute pour travailler en équipe dans le cadre institutionnel.
- Savoir élaborer et construire des projets à l'échelle du département, notamment partenariaux.
- Faire preuve d'une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de confidentialité, un sens du contact et des responsabilités.
- Avoir des compétences dans le domaine numérique : maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur), formation à distance (M@gistère)

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations sur ces 2 postes, de prendre contact, dès à présent, avec l'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint ce.iena54@ac-nancy-metz.fr

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la D.S.D.E.N de Meurthe-et-Moselle - Service du 1^{er} degré – bureau de la gestion collective, dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025** avec copie à leur IEN.

IMPLANTATION		
0549999A	CPD auprès de l'IEN ADASEN (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1 + 1

2) POSTES DE CONSEILLERS PEDAGOGIQUES AUPRES D'UN INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

Les conditions requises :

Etre titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F. pour postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès d'un I.E.N. (libellé : C.P. ADJ. IE dans la liste des postes) ou être titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F. option EPS pour un poste de conseiller pédagogique en EPS (libellé : C.P. EPS).

*** Particularités du Poste Conseiller Pédagogique Ecole Inclusive (ASH)**

Etre titulaire d'un C.A.F.I.P.E.M.F. et du CAPPEI pour postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès de l'I.E.N. Ecole Inclusive (ex A.S.H.)

Le conseiller pédagogique Ecole Inclusive (CP EI) exerce des Missions des conseillers pédagogiques du premier degré ; circulaire n°2015-114 du 21-7-2015. C'est un enseignant maître formateur du premier degré qui a exercé en école et sur un poste qui relève de la grande difficulté scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, le CP-EI exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur, conseiller technique Ecole inclusive (IEN-EI) dont il est un collaborateur direct, au sein du service départemental du Pôle de l'Ecole inclusive. Il a un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants du premier et du second degré du département. Il inscrit son action dans le cadre des programmes et des priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN-EI.

Connaissances et compétences mobilisables

Le CP-EI, doit avoir:

- une connaissance assurée du système éducatif et de la politique inclusive ;
- une connaissance des textes législatifs relatifs à l'Ecole inclusive ;
- une maîtrise des enjeux éthiques et philosophiques de l'éducation inclusive ;
- une maîtrise des parcours de formation des élèves (premier et second degré) et en particulier des élèves en situation de handicap ;
- une maîtrise des procédures de la MDPH ;
- une connaissance du secteur médico-social et du secteur de la santé ;
- une capacité à organiser et conduire des formations auprès des enseignants du premier et du second degré, des enseignants spécialisés, des AESH, des partenaires ;
- un grand sens des relations humaines et de la communication ;
- une aptitude certaine au travail en équipe et avec des partenaires variés ; - de qualités de rigueur et d'organisation ;
- une capacité à analyser, à formuler des propositions et à organiser des synthèses ; - de capacités d'adaptation et de gestion des situations complexes.

Ses missions s'inscrivent dans l'accompagnement de l'Ecole Inclusive:

- il œuvre à l'accessibilité
- il travaille au sein des PIAL
- il intervient en formation initiale, continue et continuée
- il accompagne à l'utilisation des outils : LPI, Cap école inclusive, Qualinclus, ...

Les enseignants désirant postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès d'un I.E.N. (libellé : C.P. ADJ. IE dans la liste des postes) ou pour un poste de conseiller pédagogique en EPS (libellé : C.P. EPS) voudront bien adresser une lettre de motivation dans laquelle devra obligatoirement figurer le type de poste de conseiller pédagogique souhaité, par courriel, à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré, bureau de la gestion collective – **pour le 12 mars 2025**, à dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr avec copie à leur IEN de circonscription.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Les enseignants désirant postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès de l'I.E.N. EI (A.S.H.), voudront bien adresser une lettre de motivation, par courriel, à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré – bureau de la gestion collective – **pour le 12 mars 2025**, à dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes en circonscription	Nombre de postes
0542419L	BLAINVILLE	1 CPC + 1 CPC EPS
0541255W	BRIEY	2 CPC + 1 CPC EPS
0542469R	JARNY	1+1 CPC + 1 CPC EPS
0541262D	JARVILLE	2 CPC + 1 CPC EPS
0541257Y	LONGWY I	2 CPC + 1 CPC EPS
0541258Z	LONGWY II	2 CPC + 1 CPC EPS
0541259A	LUNEVILLE	1 CPC + 1 CPC EPS
0541260B	NANCY I	1 CPC + 1 CPC EPS
0541926A	NANCY II	1+1 CPC + 1 CPC EPS
0541263E	NANCY III	4 CPC ASH
0541402F	NEUVES-MAISONS	1+1 CPC + 1 CPC EPS
0541261C	POMPEY	1+1 CPC + 1 CPC EPS
0541265G	PONT-A-MOUSSON	2 CPC + 1 CPC EPS
0540126U	SAINT-MAX	1+1 CPC + 1 CPC EPS
0541266H	TOUL	2 CPC + 1 CPC EPS
0541267J	VANDOEUVRE	2 CPC + 1 CPC EPS

3) CONSEILLER TECHNIQUE EN CHARGE DU NUMERIQUE, RATTACHE ADMINISTRATIVEMENT SUR UN POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L'IEN ADJOINT

Le conseiller technique en charge du numérique est rattaché administrativement sur un poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN adjoint.

Ce conseiller est un enseignant du 1er degré titulaire d'un CAFIPEMF TRE.

Le poste administratif est basé à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle. Le CT travaille en étroite collaboration avec l'IA-DASEN et l'équipe de direction (IA-DAASEN, SG, IENA) mais peut également intervenir :

- en circonscription,
- auprès des CPD,
- dans les groupes de travail départementaux animés par les IEN,
- dans les réunions avec les différents partenaires.

Il est en contact étroit avec les différents services de la DSDEN afin de leur permettre d'optimiser le traitement des dossiers en développant des outils numériques adaptés aux besoins locaux.

Il met en place des formations techniques, potentiellement à destination de tous les personnels, tant administratifs que pédagogiques, formations destinées à développer les compétences de ces personnels dans l'usage des outils numériques au service de leur métier.

Il travaille également en étroite collaboration avec l'IEN TICE, le CPD Numérique et la conseillère formation continue auprès de l'IENA, notamment pour développer les compétences des équipes de formateurs autour de la plateforme M@gistère.

Le conseiller technique auprès du DASEN est recruté sur lettre de motivation et après en entretien avec l'IA-DASEN, le SG et l'IENA.

Compétences requises :

- Titulaire du CAFIPEMF Technologies et Ressources Educatives.
- Excellente connaissance du système éducatif, du fonctionnement des services et de leurs relations avec les établissements scolaires.
- Expérience dans la conception de parcours M@gistère.
- Capacités relationnelles lui permettant de travailler à la fois avec les personnels pédagogiques et administratifs.
- Capacité à proposer et organiser des formations à destination des personnels.
- Compétences techniques particulièrement développées : traitement des données,
- Construction d'applications bureautiques (très bon niveau Excel indispensable),
- Création d'applications Web interactives en liaison avec le traitement des données.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à M. l'I.E.N.A, ce.ia54-iena@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025**, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, à dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0549999A	NANCY - DSDEN de Meurthe-et-Moselle	1

27) COORDONNATEURS DE REP+

Acteur incontournable, le coordonnateur de REP+ est chargé de la préparation des décisions du comité exécutif et de leur mise en œuvre, en conformité avec le référentiel pour l'éducation prioritaire. Présent à tous les niveaux de pilotage, il est l'interlocuteur privilégié des différents membres du réseau ; à ce titre, il se doit de créer du lien.

Missions : coordination – communication - conseil technique :

- Organiser le calendrier des réunions institutionnelles du réseau.
- S'impliquer dans la mise en œuvre des mesures pédagogiques qui refondent l'éducation prioritaire, en s'appuyant notamment sur les nouveaux cycles et sur le conseil école – collège.
- Etablir l'ordre du jour des différentes réunions, sous la responsabilité des responsables du réseau.
- Assurer le secrétariat de ces réunions (convocation, compte-rendu, diffusion aux membres des différents comités, après accord des responsables).
- Assurer la circulation de l'information au sein du réseau.
- Proposer des axes de travail opératoires aux responsables du programme, et veiller sur le terrain à leur mise en œuvre dans des conditions optimales.
- Etablir et suivre un tableau de bord du réseau en adéquation avec les performances visées dans le contrat d'objectifs ; être capable d'en faire une analyse fine et de la présenter aux pilotes du réseau.

Qualités et compétences :

- Savoir se rendre disponible.
- Savoir s'impliquer dans une politique pédagogique et éducative innovante au service du réseau.
- Savoir participer à la dynamique du réseau.
- Savoir se positionner au sein du réseau et avec les partenaires.
- Savoir travailler en équipe et animer un travail collectif.
- Maîtriser les outils informatiques.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NANCY II, ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025**, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0541789B	EEPU Jules Romains MAXEVILLE	1
0542211K	EEPU La Fontaine NANCY	1

28) COORDONNATEURS DE REP (Réseau Education Prioritaire)

Le poste de coordonnateur de REP a vocation à être occupé par un enseignant du premier ou du second degré, déchargé de son service à mi-temps.

Le coordonnateur de REP inscrit son action dans celle définie par le responsable du REP (IEN ou Principal) et fait partie à ce titre de l'équipe Principal, IEN, Secrétaire.

Il est nommé par le Directeur académique dont il reçoit une lettre de mission.

Rôle :

Le coordonnateur facilite et régule la mise en application des décisions du Conseil de réseau.

Dans ce cadre, il assure la liaison et veille à la continuité des actions entre :

- les écoles du REP,
- les écoles et le collège du REP.

A ce titre, il est le partenaire privilégié et le conseiller technique de l'I.E.N. du secteur et du Principal du collège.

- Il est en contact avec les Conseils d'école et le Conseil d'Administration du collège.
- Il élabore et actualise le projet de réseau.
- Il accompagne les équipes d'écoles dans la mise en œuvre des actions prévues dans le projet de REP.
- Il est le lien entre les partenaires extérieurs à l'Education nationale reconnus par le Conseil de réseau.
- Il coordonne et facilite les travaux des groupes de travail et de réflexion mis en place par le Conseil de réseau.
- Il propose un calendrier des réunions.
- Il établit un échéancier des actions et des évaluations en fonction des directives académiques et des contraintes locales.
- Il participe notamment aux travaux des dispositifs locaux contractualisés.
- Il assure l'information permanente des acteurs du réseau. Il est destinataire de toutes les informations relatives au fonctionnement de l'Education Prioritaire. Il assure la mutualisation des données sociales, culturelles, locales.
- Il met en relief les actions des acteurs du réseau et contribue ainsi à la valorisation de l'image de celui-ci.

Le coordonnateur de REP a une bonne connaissance des textes officiels, de la problématique des publics en difficulté sociale et scolaire et a le souci de réactiver régulièrement ses connaissances. Il peut être associé aux actions de formation spécifiques conduites à destination des personnels du réseau.

N.B. : Le coordonnateur de REP de Vandœuvre assure le lien avec le dispositif de réussite éducative.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NANCY II, ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025**, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION

RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0541471F	IEN JARNY - EEPJ Joliot-Curie Homécourt (Clg Almicar Zannoni HOMECOURT)	1
0541879Z	IEN JARVILLE - EEPJ E. Gallé Nancy (Clg Albert Camus Jarville)	1/2
0541212Z	IEN LONGWY I - EEPJ A. Iehlen Mont-Saint-Martin (Clg Anatole France Mont-Saint-Martin)	1/2
0542321E	IEN LONGWY II - EEPJ J. Moulin Haucourt Moulaine (Clg Léodile Bera Longlaville)	1/2
0541070V	IEN TOUL - EEPJ P. et M. Curie Toul - (Clg Croix de Metz Toul)	1/2
0542241T	IEN VANDOEUVRE - EEPJ Paul Bert Vandoeuvre (Clg Simone de Beauvoir Vandoeuvre)	1

33) POSTES D'ENSEIGNANT REFERENT AUX USAGES DU NUMERIQUE (E.R.U.N.)

Cette mission est placée sous la co-responsabilité de deux IEN :

- 1) Responsabilité administrative : IEN de la circonscription.
- 2) Responsabilité par rapport à la mission numérique : IEN numérique.

La mission d'un E.R.U.N. s'inscrit prioritairement dans le cadre du travail de l'équipe de circonscription, avec comme objectif premier le développement de l'utilisation pédagogique du numérique, par les enseignants et par les élèves. L'E.R.U.N. est principalement une personne-ressource pédagogique pour exploiter les outils et les ressources numériques dans les apprentissages au quotidien dans les classes.

L'E.R.U.N. intervient sur trois types de missions :

- avec l'équipe de circonscription (formations, animations pédagogiques),
- auprès des écoles (accompagnement des enseignants, réunions avec les élus),
- au niveau départemental (équipe départementale numérique).

Les personnels intéressés par ces postes doivent être titulaires du CAFIPEMF ou d'un titre antérieur équivalent.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NEUVES-MAISONS, ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025**, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes en circonscription	Nombre de postes
0542419L	IEN BLAINVILLE	1
0541255W	IEN BRIEY	1
0542469R	IEN JARNY	1 + 0,5
0541262D	IEN JARVILLE	1
0541257Y	IEN LONGWY I	1
0541258Z	IEN LONGWY II	1
0541259A	IEN LUNEVILLE	1
0541260B	IEN NANCY I	1
0541926A	IEN NANCY II	1
0541263E	IEN NANCY III - ASH	1
0541402F	IEN NEUVES-MAISONS	1
0541261C	IEN POMPEY	1
0541265G	IEN PONT-A-MOUSSON	1
0540126U	IEN SAINT MAX	1
0541266H	IEN TOUL	1
0541267J	IEN VANDOEUVRE	1

38) COORDONNATEUR RURALITE

Missions :

- Préparer, participer et assurer le secrétariat du comité de pilotage.
- Etre le conseiller technique des pilotes du réseau : indicateurs, relevé des résultats, analyse des outils d'évaluations (tenir à jour un tableau de bord).
- Représenter les pilotes du réseau, lorsque cela est nécessaire, lors des réunions avec les partenaires institutionnels
- Contribuer à la formalisation du projet du réseau.
- Fournir un rapport d'activité en fin d'année scolaire.

Favoriser l'échange et la mutualisation de ressources diverses et d'outils au sein du réseau.

- Mettre à disposition de tous les acteurs du réseau les informations et les ressources spécifiques.
- Contribuer à l'analyse des évaluations nationales avec les équipes.
- Assurer une veille pédagogique concernant le suivi des aides pédagogiques au sein des différents dispositifs (APC - AP).
- Etre une personne ressource qui peut être directement contactée par tous les acteurs du réseau afin de proposer, développer, soutenir des projets.
- Faciliter le lien entre les partenaires et, les écoles et le collègue.

Permettre la valorisation des actions mises en œuvre au sein du réseau en particulier auprès des parents.

- Favoriser la mise en relation, à chaque fois que cela est possible, des enseignants du réseau, et particulièrement au niveau des liaisons inter-degrés.
- Accompagner la mise en œuvre par les équipes pédagogiques, des actions liées au projet de réseau.
- Impulser la mise en œuvre de dispositifs qui ont fait leurs preuves.
- Intervenir éventuellement dans certaines actions de formation au côté des CPC.

Compétences requises :

- Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1^{er} degré comme 2nd degré et bonne expérience pédagogique.
- Connaissances des conditions d'exercice et, des orientations nationales et académiques.
- Capacité à travailler en équipe avec des personnels de statuts et missions variés et les représentants légaux.
- Savoir adopter un positionnement permettant l'impulsion, l'innovation afin de fédérer tous les acteurs.
- Savoir s'adapter à des contextes variés.
- Une expérience périscolaire constitue une valeur ajoutée.
- Des compétences numériques de bases sont indispensables.

Contraintes particulières du poste :

- Horaires élargis pour permettre les concertations en dehors des temps de classe.
- Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1^{er} degré.
- Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1^{er} degré.

Le coordonnateur ruralité de Cirey-sur-Vezouze intervient sur le secteur des collèges de BENAMENIL et de CIREY-SUR-VEZOUZE.

Le coordonnateur ruralité de Gerbéviller intervient sur le secteur du collège de GERBEVILLER

Le demi-poste de coordonnateur ruralité de Gerbéviller est combiné avec un demi-poste de TRS (décharges de direction d'écoles géographiquement proches de Gerbéviller).

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de LUNEVILLE, ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr – pour le 12 mars 2025, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1^{er} degré - bureau de la gestion collective, dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0542007N	EEPU CIREY SUR VEZOUZE	1
0541723E	EEPU GERBEVILLER	0,5

39) REFERENT DIRECTEUR

Missions :

- **Accompagnement des directeurs sous différentes modalités (formation initiale et continue, en réunion des directeurs, groupes de travail...) :**

- dispositif de soutien de proximité qui permettra d'accompagner un directeur à résoudre une problématique.
- évaluation, régulation, apports d'outils.
- aide à l'analyse réflexive et à la mise en œuvre.
- faciliter les relations des directrices et directeurs avec les parents d'élèves, les équipes, les élus locaux et les différents partenaires.
- il élabore un calendrier des incontournables du directeur et des « flashs d'information » intégrés à la lettre infos 54 du département.

Cette mission ne se substitue ni aux rôles des Inspecteurs de l'Education Nationale et de leur équipe, ni à celui du DASEN, ni aux dispositifs d'aides existants (DRH).

- **Participation à la préparation, en lien avec l'IEN en charge de la formation des directeurs et l'ADASEN, des réunions trimestrielles du groupe départemental des directeurs d'écoles (GDDE) :**

- proposition de l'ordre du jour.
- rédaction du compte rendu et diffusion après validation de l'IEN en charge de la formation des directeurs & de l'ADASEN.
- établissement d'une veille pédagogique et administrative sur la question de la direction d'école.
- en lien avec l'IEN en charge de la formation des directeurs, il effectue une veille sur l'interface direction d'école 54.

Formation :

- être force de proposition pour les formations à destination des directeurs.
- participation à des formations : stages formation initiale des directeurs, stage faisant fonction de directeurs, préparation à la liste d'aptitude des directeurs, formation continue...
- conçoit des outils numériques à destination des directeurs en lien avec les ERUN référent du groupe directeur.

Compétences :

- Connaissances du système éducatif en général, de la direction d'école en particulier.
- Avoir une solide expérience dans la direction d'école disposant d'états de service reconnus pour leur excellence.
- Être titulaire du CAFIPEMF. *À défaut de cette certification, il s'engage à la passer dans l'année scolaire 2024-2025.*
- Connaître le référentiel du directeur d'école.
- Connaître l'institution et les services qui permettent d'assurer le suivi des dossiers
- Connaître différents fonctionnements d'école (REP- Hors REP- maternelle-élémentaire et primaire).
- Pouvoir écouter, analyser, accompagner, construire et apporter des solutions dans différentes situations.
- Mettre en œuvre et co-animer des temps de formation et mutualiser des pratiques entre pairs.
- Être réactif, faire preuve de discernement et prendre des initiatives.

- Avoir de bonnes capacités relationnelles, communicationnelles pour faciliter le travail d'équipe, établir un climat de confiance et susciter l'échange
- Mettre en relation des directrices et directeurs ayant eu à résoudre des problématiques identiques afin qu'ils/elles puissent échanger en autonomie.
- Rigueur, sens de l'organisation.
- Capacités à la conduite de réunion, à l'animation de groupe.
- Adaptabilité, disponibilité, mobilité géographique.

Conditions :

- Être directeur en poste dans une école

Le demi-poste de référent directeur sera attribué sous forme d'une décharge de classe à 50%

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec l'I.E.N. de la circonscription de Jarny.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de LONGWY 2, ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025**, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION	
Implantation des postes	Nombre de postes
Moitié sud du département	0,5
Moitié nord du département	0,5

40) DIRECTEUR ECOLE D'APPLICATION (hors éducation prioritaire)

Missions :

- Coordination des Enseignants Maîtres Formateurs dans le cadre des interventions en formation initiale à l'INSPE
- Accompagnement et formation des enseignants stagiaires et néo-titulaires
- Intervention en formation initiale et continue

Conditions :

Etre titulaire de la liste d'aptitude académique DEA

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec les I.E.N. de circonscription concernés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à M. l'I.E.N.A, ce.ia54-iena@ac-nancy-metz.fr – **pour le 12 mars 2025**, avec copie à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, à dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0541684M	EEA du Centre ESSEY LES NANCY	1
0542154Y	EPA Chadelle LONGWY	1
0541753M	EEA André Vautrin MAXEVILLE	1
0541217E	EMA Jean Macé MONT-SAINT-MARTIN	1
0540876J	EMA Stanislas NANCY	1
0541840G	EEA Trois Maisons NANCY	1
0542172T	EEA Braconnot NANCY	1
0540852H	EMA Boudonville NANCY	1
0541914M	EEA Boudonville NANCY	1
0542305M	EEA Charlemagne NANCY	1
0542312V	EEES Marcel Leroy NANCY	1
0541228S	EMA du Charmois VANDOEUVRE	1
0542315Y	EEA Europe Nations VANDOEUVRE-LES-NANCY	1

